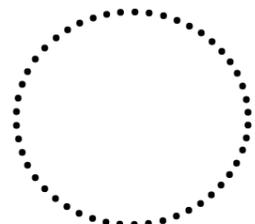
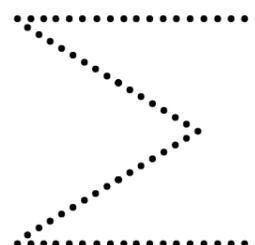
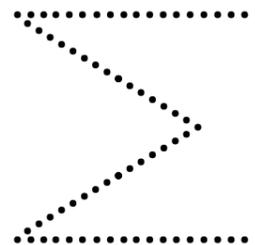
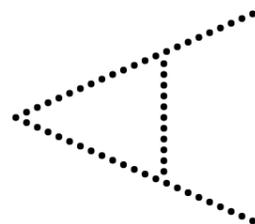
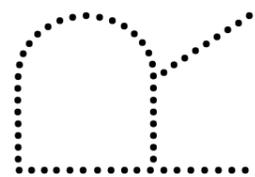


RAPPORT MORAL

2023



groupement
français
de l'industrie
de l'information



1

LE MOT DU PRÉSIDENT

4

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

6

2.1 Focus sur les membres du gf2i

2.2 Prises de position et publications du gf2i

2.3 Bilan événementiel

2.4 Des ateliers à plein régime

2.5 Des partenariats stratégiques pour élargir le réseau du gf2i

3

RAPPORT FINANCIER - EXERCICE 2024

27

4

OBJECTIFS & PERSPECTIVES POUR 2025

30

4.1 Renforcer l'influence du gf2i

4.2 Élargir le réseau du gf2i

4.3 Défendre la qualité de l'information

5

L'ÉQUIPE DU GF2I

40

6

LES ADMINISTRATEURS DU GF2I

42

LE NOT

DU PRÉSIDENT



En 2025, la donnée n'est plus seulement un actif accessible : elle devient un levier stratégique pour toutes les organisations. À l'heure où les modèles économiques, les usages et les cadres juridiques évoluent à grande vitesse, le gf2i surveille, anticipe et accompagne la mutation profonde du paysage de l'information accélérée par l'IA, tout en prônant une vision équilibrée et respectueuse de l'économie de la connaissance dans le contexte professionnel.

Les nombreuses régulations récentes (Règlement IA, Data Governance Act, Data Act, DORA, etc.) témoignent d'une volonté européenne structurante de bâtir un espace numérique souverain. C'est dans ce contexte que nous participons par nos travaux, par nos actions auprès des décideurs publics et des institutions et par nos prises de position à la concrétisation de politiques d'open data et d'open science portées par des logiques de concurrence loyale, de mutualisation, d'interopérabilité et de gouvernance équilibrée.

Le gf2i, fort de quarante années d'expertise, se positionne plus que jamais comme l'acteur de référence pour défendre et promouvoir la souveraineté informationnelle et faire advenir dans nos organisations une mise en œuvre positive du triptyque IA, data et conformité. En passant d'une culture de la veille à une dynamique d'action, nous souhaitons faire de la donnée un actif stratégique valorisé, structuré et piloté dans l'intérêt du plus grand nombre.

Thomas PARISOT

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2024



2.1



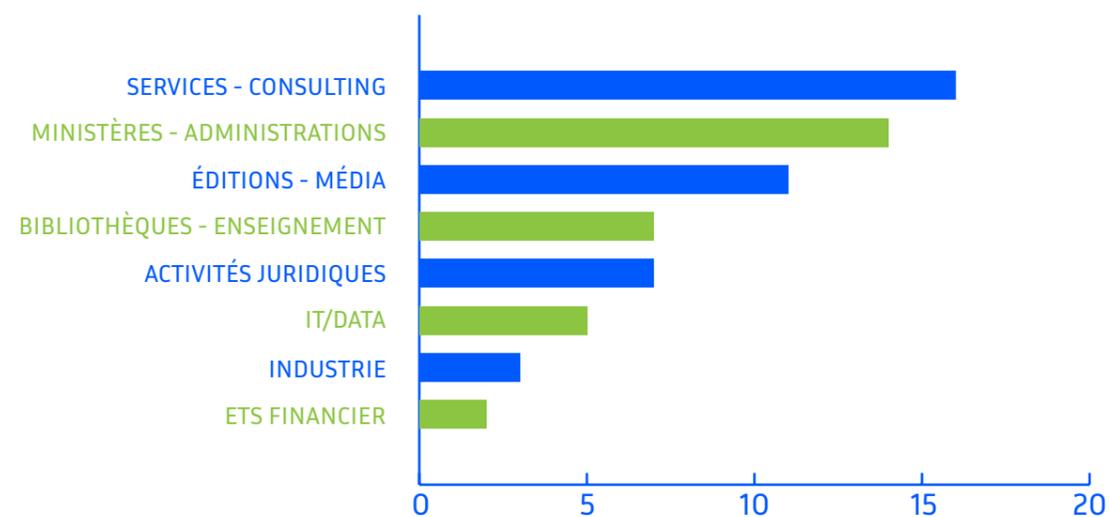
Focus sur les membres du gf2i

Le gf2i réunit des professionnels du numérique et de la data majoritairement issus du secteur privé même si le secteur public demeure bien représenté avec la présence de ministères et administrations. Ses membres restent principalement des entreprises privées de plus de 50 salariés, issues des secteurs de l'édition-média et des services.

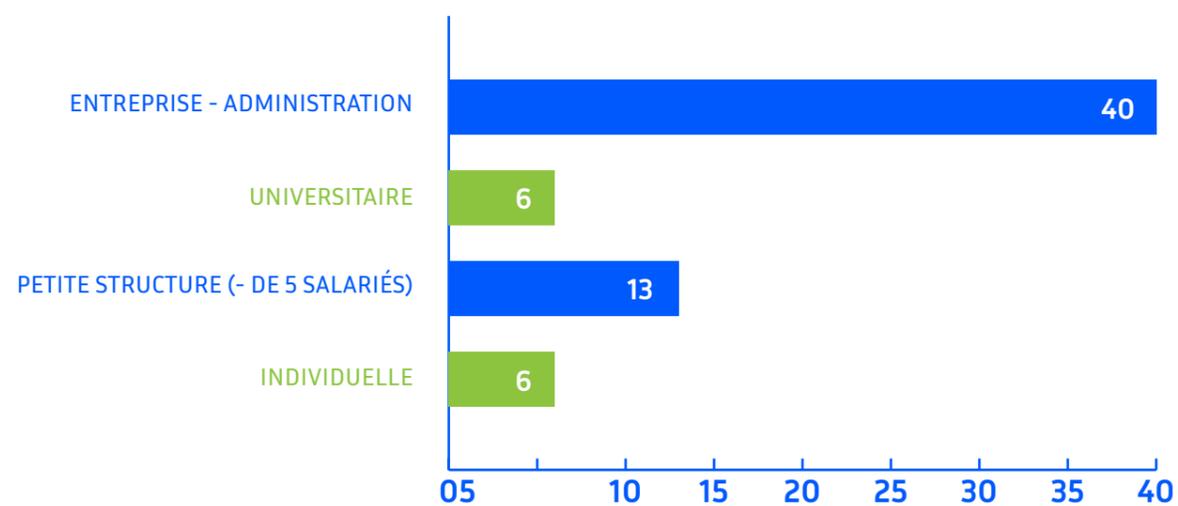
Le gf2i ambitionne d'intégrer davantage d'acteurs de la recherche et des universités afin d'étoffer les réflexions développées au sein de ses ateliers, malgré des restrictions budgétaires qui ne jouent pas en faveur d'une telle ambition.

Des efforts de prospection importants sont enfin dirigés vers des entreprises issues du secteur financier, de l'assurance, du consulting et de l'industrie, dans lesquelles la politique Data acquiert peu à peu une importance stratégique.

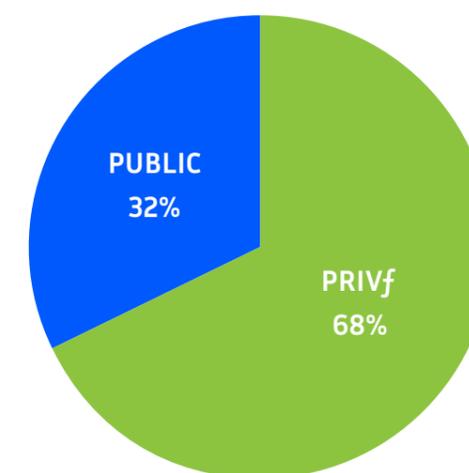
SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MEMBRES



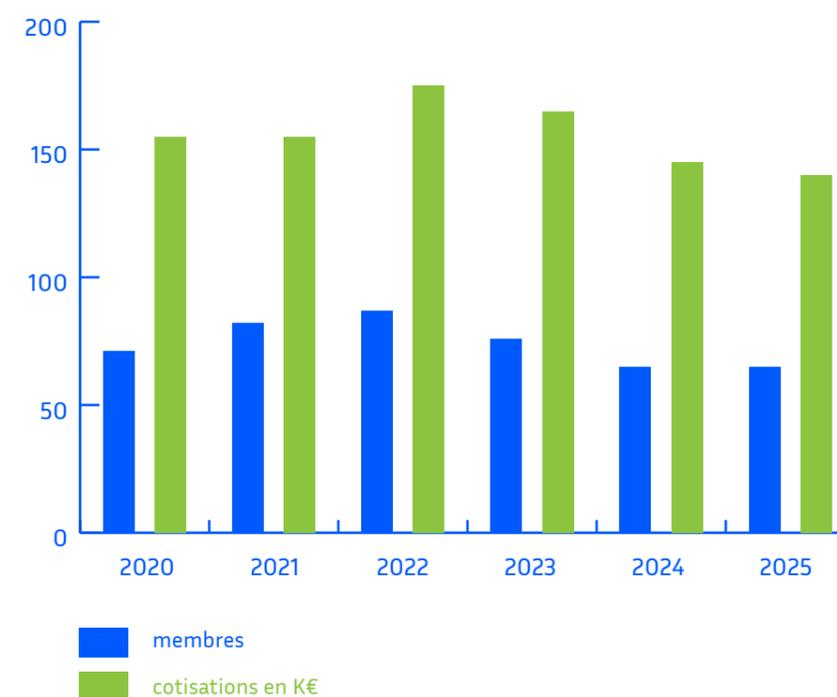
TYPLOGIE DES COTISATIONS



SECTEURS



ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS gf2i



LES NOUVEAUX MEMBRES DU gf2i



L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (**ONERA**) est le centre principal de recherche français du secteur aéronautique, spatial et défense.

L'ONERA a pour missions :

- De développer et d'orienter les recherches dans le domaine aérospatial ;
- De concevoir, de réaliser, de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ces recherches ;
- D'assurer, en liaison avec les services ou organismes chargés de la recherche scientifique et technique, la diffusion sur le plan national et international des résultats de ses recherches.

Placé sous la tutelle du [ministère des Armées](#), cet [établissement public à caractère industriel et commercial](#) (EPIC) dispose d'un budget d'environ 294 millions d'euros, dont la moitié en subventions de l'État et emploie environ 2 000 personnes, dont une majorité de chercheurs, ingénieurs et techniciens.



Weka est un acteur majeur de l'édition et de la formation professionnelle en Europe. En 1995, le groupe a racheté les Editions Techniques de l'Ingénieur (Éditions T.I.) pour accompagner son développement en investissant pour enrichir le fonds éditorial et être à la pointe des technologies numériques.



Europa Group compte aujourd'hui près de 500 collaborateurs avec une activité se décline en 4 grands métiers :

- Organisation de cours et congrès
- Édition de revues et livres médicaux
- Formation
- Services à l'industrie : métiers d'agence & medical education



École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'**ENSSIB** est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation.

2.2

Prises de position et publications du gf2i

2024 a été marquée par l'accroissement de l'engagement du gf2i dans le dialogue institutionnel. Cet axe stratégique a été pleinement déployé avec de nombreuses prises de position construites grâce à la mobilisation constante des membres du gf2i.

Ces actions ont été possibles grâce à un travail de veille institutionnelle accentué et renouvelé par la volonté du Bureau et le retour, à partir du quatrième trimestre, d'un directeur général au gf2i.

CONSULTATIONS PUBLIQUES DE LA CNIL

Consultation publique de la CNIL sur son projet de guide de réalisation des analyses d'impact des transferts de données.

Le RGPD prévoit qu'en cas de transfert de données à caractère personnel hors de l'Union européenne, ces données continuent à bénéficier du même niveau de protection. Dans ce cadre, il appartient aux responsables de traitement ou sous-traitants exportateurs des

données de procéder, avec l'assistance de l'importateur, à une analyse d'impact des transferts de données (AITD) pour, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires au respect de cette protection.

La CNIL a établi un projet de guide à l'intention des professionnels. Ce document, soumis à consultation jusqu'à la mi-février, constitue un document opérationnel, une méthodologie de travail pour la réalisation d'une AITD. Il concerne donc tout acteur qui recourt à des services numériques transfrontières pour le traitement de données à caractère personnel.

Le gf2i s'est mobilisé rapidement en début d'année pour analyser le projet de la CNIL qui n'appelait pas d'observation majeure. La [version finale](#) de ce guide a été publiée en janvier 2025.

Consultation publique de la CNIL sur une série de fiches pratiques portant sur l'articulation intelligence artificielle (IA) et RGPD.

Dans le prolongement des premières [recommandations](#) publiées par la CNIL au mois d'avril 2024, celle-ci a ouvert en juin (jusqu'au 1^{er} octobre 2024) une consultation publique portant sur une série de fiches pratiques, complétée d'un questionnaire sur l'application du RGPD aux modèles d'IA entraînés avec des données personnelles :

[Base légale de l'intérêt légitime et développement de systèmes d'IA](#)

[Intérêt légitime : focus sur la diffusion des modèles en source ouverte \(open source\)](#)

[Intérêt légitime : focus sur le moissonnage \(web scraping\)](#)

[Informer les personnes concernées](#)

[Respecter et faciliter l'exercice des droits des personnes concernées](#)

[Annoter les données](#)

[Garantir la sécurité du développement d'un système d'IA](#)

[Questionnaire sur l'application du RGPD aux modèles d'IA | CNIL](#)

Ce travail a débouché sur la publication de [nouvelles recommandations](#) de la CNIL en février 2025.

DONNÉES DE SANTÉ

En septembre 2024, l'Agence du Numérique en Santé a ouvert une consultation sur la proposition de stratégie nationale sur l'utilisation secondaire des données de santé (en PJ) qui a été élaboré par la Plateforme des données de santé (PDS) et la CNAM.

La mise en place d'un atelier « flash » a permis au gf2i d'examiner le document « stratégie interministérielle pour construire notre patrimoine national des données de santé » et de [répondre](#) à la consultation en ligne début novembre 2024.

LES CONTENUS ET LE DROIT D'AUTEUR À L'ÉPREUVE DE L'IA GÉNÉRATIVE

Le droit d'auteur, brutalement challengé par les services d'IA générative, a été au cœur des travaux de l'association. Et l'adoption du règlement européen établissant des règles harmonisées sur l'intelligence artificielle (RIA) du 13 juin 2024 n'a pas apaisé les craintes et les tensions. Le dossier reste plus que d'actualité en 2025 !

Les travaux sur ces questions avaient commencé avec la mise en place courant avril 2024 d'une **mission flash sur le droit d'auteur et l'IA par la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale**. Pour faire valoir la nécessité de renforcer certains outils existant dans le cadre juridique actuel pour permettre, d'une part, le développement d'un marché des données respectueux du droit d'auteur et, d'autre part, la sanction des nombreux actes non autorisés, tout en favorisant le développement de nouveaux outils, le gf2i et le HubFrance IA avaient décidé d'associer leurs forces.

En dépit de l'arrêt de la mission en conséquence de la dissolution de l'Assemblée nationale, le gf2i a, pour sa part, mené ce travail jusqu'au bout et publié une [prise de position](#) qui a ensuite servi de base à une série de consultation et missions menées par le CSPLA (Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique) :

1 Questionnaire de la Présidence du Conseil européen afin de structurer les futurs échanges de son groupe droit d'auteur.

Ce questionnaire avait été transmis par le ministère de la Culture aux membres du CSPLA pour un retour courant septembre 2024.

2 Mission relative à la mise en œuvre du règlement européen établissant des règles harmonisées sur l'intelligence artificielle (RIA), dite « mission IA template » dont le rapport a été présenté en séance plénière du CSPLA le 9 décembre 2024.

Ce rapport a donné lieu à une nouvelle prise de parole dans laquelle le gf2i demandait :

- aux autorités françaises de s'emparer de ces propositions et de les porter dans les négociations européennes en cours afin de ne pas céder à la vision purement techniciste de l'IA ;
- aux institutions européennes de poursuivre leur politique de protection des droits fondamentaux pour permettre la mise en œuvre effective du cadre législatif adopté et éviter l'installation d'une situation d'incertitude juridique nuisible à l'innovation européenne.

3 Mission sur la rémunération des contenus culturels utilisés par les systèmes d'IA confiée aux professeures [Alexandra BENSAMOUN](#) et Joëlle FARCHY qui ont rendu leurs travaux à la mi-mai 2025 avant leur présentation fin juin au CSPLA.

Sur le volet économique, la mission souligne l'intérêt conjoint des opérateurs culturels et des opérateurs de l'IA à investir dans un écosystème soutenable garantissant à la fois la présence des œuvres européennes dans les systèmes d'IA et la pérennité de leur financement. Elle expose pourquoi il y a matière à favoriser les

transferts de valeur vers les titulaires de droit pour tenir compte non seulement de l'effet d'éviction dont souffrent des pans entiers de la création mais aussi de la valeur irremplaçable de la création humaine pour les modèles eux-mêmes menacés de dégénérescence. Elle indique comment structurer ces transferts par le développement d'une place de marché permettant la contractualisation dans le respect des spécificités sectorielles. Sur le « où », elle étudie précisément les maillons de la chaîne de valeur des modèles d'IA. Enfin, s'agissant du « combien », elle s'attache à mesurer la contribution des œuvres à la performance des modèles.

Sur le volet juridique, la mission porte la même conviction d'une nécessaire négociation entre les fournisseurs d'IA et les titulaires de droits, elle propose une boîte à outils juridiques :

- institution d'un médiateur de l'IA pour aider au dialogue entre les parties,
- instauration d'une présomption réfragable d'utilisation des contenus culturels par les systèmes d'IA lorsque sont réunis des indices sérieux.
- création d'un mécanisme d'action de groupe et d'un mécanisme d'injonction de divulgation de preuves.

Ces propositions ont pour objectif la mise en place d'un marché des licences reposant sur la gestion individuelle, complétée le cas échéant par une gestion collective volontaire. Le marché se construira par la négociation, aboutissant à une modulation des prix en fonction des usages dans le respect du principe de la rémunération proportionnelle qui n'exclut pas des possibilités de prix forfaitaires. »

2.3

Bilan événementiel



Particulièrement attentif à faciliter les échanges au sein de sa communauté, le gf2i a lancé en 2024 de nouveaux formats événementiels, tels que les Rencontres avec les régulateurs (ARCEP en juillet et la CNIL en septembre 2024) et des Petits-déjeuners avec des parlementaires, comme avec la députée [Violette SPILLEBOUT](#) en avril 2024, sur le thème de l'intégrité scientifique et de la désinformation, en lien avec les États Généraux de l'Information.

Les Rencontres avec les Régulateurs sont nées de l'initiative d'[Antoine PÉTEL](#), avec pour objectif d'établir un dialogue régulier et cyclique entre le gf2i et les



différents régulateurs intervenant autour de la donnée : ARCEP, CNIL, DINUM, CADA, ADLC, ARCOM, etc. pour leur faire part des attentes, interrogations et propositions de nos membres. Ces rencontres font l'objet de compte rendus publiés sur AMICO et le site internet du gf2i.

Le 4 juillet 2024, le gf2i a accueilli l'ARCEP en la personne de [Léo QUENTIN](#), Chef d'unité service de données et cloud.

Le 26 septembre 2024, le gf2i a reçu la CNIL en la personne de [Régis CHATELLIER](#), Responsable d'études prospectives au sein du Laboratoire d'innovation numérique de la CNIL. Les échanges et questions ont porté sur la mise en œuvre des dispositions du chapitre IV du [DGA](#) relatif à l'altruisme en matière de données.



Ces nouveautés viennent compléter les événements existants, tels que les Décryptages du gf2i, le Data & Business Day, la traditionnelle cérémonie des Vœux avec la remise du prix de l'Innovation, la participation au Salon I-expo avec un stand et des tables-rondes auxquels s'ajoutent le Forum gf2i consacré en juin dernier à la nouvelle valorisation économique des données pour l'IA et l'Assemblée générale annuelle.

2.4

Des ateliers à plein régime

La transformation des anciens groupes de travail en ateliers sur des thématiques transverses actée en 2023 a atteint ses objectifs et permis d'alimenter et faciliter le travail d'influence déjà évoqué.

Les sessions de travail des ateliers (4 ou 5 sur l'année suivant les ateliers) ont été organisées autour de nombreux sujets d'actualité ou de prospective en liaison avec les thèmes des Décryptages, avec la production de livrables, le plus souvent ouverts à tous les membres, hors quelques cas soumis à des contraintes de confidentialité.

La communication en amont et en aval des sessions de travail des ateliers a fait l'objet d'une attention particulière et d'une coordination déjà testée en 2023, avec :

- ◆ la publication régulière du planning de travail sur le blog du gf2i,
- ◆ une communication multi-canaux sur l'avancement des travaux (comptes rendus et livrables réservés aux membres via Amico, comptes rendus abrégés publiés sur LinkedIn et le site internet du gf2i.

Aux travaux des trois ateliers présentés ci-après, il convient d'ajouter des sessions « flash » organisées pour dynamiser la préparation des prises de position.



Atelier Intelligence artificielle et Science ouverte

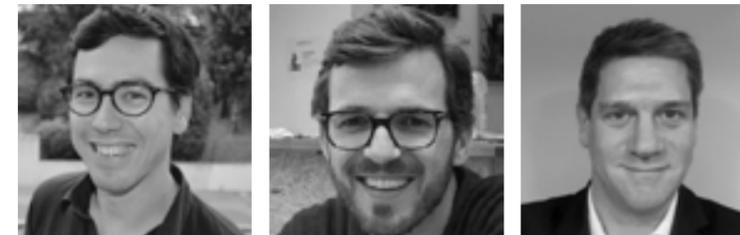


Animé par

[Thomas Parisot](#) Directeur général adjoint, Cairn.info

[Yann Mahé](#) Directeur général, MyScienceWork

[Antoine Raulin](#) Directeur d'études, Bureau van Dijk Information Management



PRÉSENTATION

Cet atelier vise à rassembler tous types d'acteurs cherchant à mieux appréhender, décrypter et anticiper les enjeux et l'impact des technologies de la connaissance sur les usages et les modèles économiques pour la diffusion de la connaissance et la science ouverte.

À travers l'analyse des évolutions de la chaîne de valeur de création et de diffusion des savoirs, l'identification des technologies disruptives et des acteurs qui les portent, le décryptage des enjeux éthiques et géopolitiques induits par ces évolutions, ou encore la comparaison des pratiques d'acteurs engagés dans ces transformations, nous ambitionnons de participer collectivement à la vitalité et la diversité de l'écosystème du savoir français et européen.



Atelier Ouverture et Valorisation des Données publiques et privées



Animé par

[Frédéric Cantat](#) Pilote de la transformation de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

[Denis Berthault](#) Directeur des contenus, Lexis Nexis



PRÉSENTATION

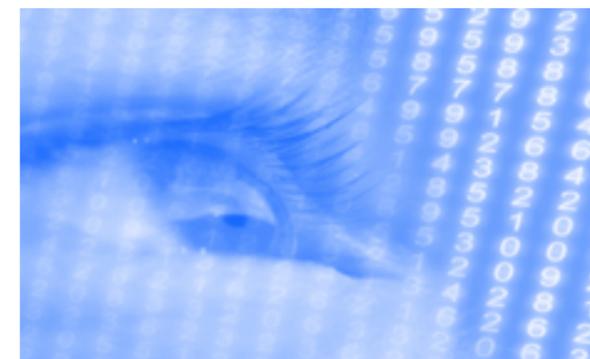
Cet atelier travaille sur les problématiques liées à l'ouverture - dans un contexte professionnel et quel que soit le secteur d'activité (économie, droit, statistique, géographique, etc.) - des données des acteurs publics et privés. Cela concerne les modalités juridiques (réglementation, contrats de licence), techniques (sécurité, pérennité, plateforme...) et pratiques (gouvernance, qualité, fréquence, originalité, format, authenticité) d'ouverture.

Enfin l'atelier s'intéresse aux modèles de valorisation des données, ainsi qu'à l'éventuelle rémunération des producteurs des données, sans oublier les modalités de suivi et de contrôle d'interaction avec les ré utilisateurs. En 2024, le programme de travail est le suivant :

1. Comment financer durablement l'open data dans le pour comprendre et relever les défis du changement climatique ? »,
2. retours d'expérience sur le Guichet unique des entreprises
3. responsabilité des producteurs publics dans la diffusion de leurs données/distorsion de concurrence.

Tout au long de l'année, l'atelier tient aussi une rubrique « actualités » destinée à révéler/résoudre les problèmes de toute nature survenant dans la mise à disposition des données.

Cet atelier est destiné aux acteurs publics, aux entreprises privées et à tout acteur économique intéressé par l'achat ou la vente de données. Au sein de ces organismes, le rôle peut être confié à des directions générales, à des directions spécifiques ou à des personnes dont les intitulés peuvent être très variables : Directeur du développement numérique, data manager, Spécialiste data, Directeur stratégie...



Atelier Analyse de l'information stratégique - Évaluation des risques et opportunités

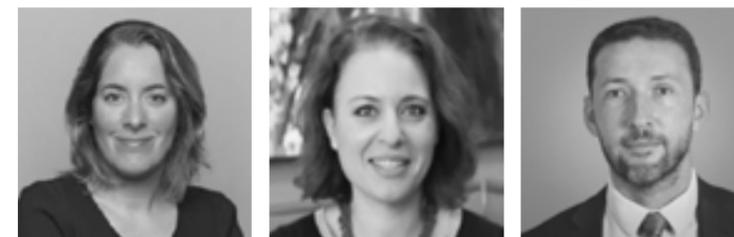


Animé par

[Sylvie Sage](#) Responsable Business Research Center, Deloitte France

[Severine Noyelle](#) Responsable de la cellule veille du groupe Crédit Agricole

[Mathieu Andro](#) Animateur du réseau de veille documentaire des services du 1^{er} Ministre



PRÉSENTATION

Veille, sourcing et analyse d'informations stratégiques prennent une nouvelle dimension avec l'irruption de l'IA.

Gain en temps et efficacité ne justifient pas de sacrifier fiabilité et qualité de l'information. Face à d'immenses gisements d'information, le renforcement des outils d'évaluation et d'analyses des risques s'impose.

Disposer des capacités et outils de détection des brouillages et fake news, des « hallucinations » potentielles de l'IA et du manque d'indépendance induit par l'hégémonie des GAFAM, tout en assurant la conformité aux législations européennes et françaises.

Cet atelier complète des sujets déjà défrichés dans les années précédentes par les ateliers « Intelligence Économique » puis « veille et analyse stratégique de l'information » tout en apportant de nouveaux éclairages en termes de conformité et de risques.

Cet atelier s'adresse aux professionnels de la recherche d'information et de la veille, aux fournisseurs d'information, d'outils et de solutions souhaitant échanger réflexions et bonnes pratiques et participer à des débats et ateliers sur l'évolution des méthodes, des outils et sources de veille.

2.5

Des partenariats stratégiques pour élargir le réseau du gf2i

Priorité du gf2i, l'élargissement de son réseau passe par le recrutement de nouveaux membres mais aussi par la conclusion de partenariats stratégiques.

PARTENARIAT AVEC L'ADBS

À l'automne 2024 le gf2i et l'adbs ont commencé à réfléchir à la manière d'unir leurs forces pour affronter les défis auxquels sont confrontés producteurs et utilisateurs d'informations face aux bouleversements technologiques. Cet engagement commun s'est concrétisé en janvier 2025 la signature d'une alliance stratégique visant à renforcer leur action commune en faveur de la défense des producteurs et des utilisateurs d'informations face à l'influence croissante des géants de la technologie.

« L'objectif de cette alliance est de renforcer la voix des professionnels de l'information dans les discussions sur la régulation des géants numériques. Nous croyons que les producteurs d'informations doivent pouvoir préserver leur autonomie face aux acteurs qui contrôlent l'accès et la diffusion des données à une échelle mondiale » a déclaré Thomas Parisot, président du gf2i.

« En tant qu'acteurs de l'information, nous avons la responsabilité de promouvoir une gestion éthique et transparente des données. Ce partenariat per-

mettra de mettre en place des actions concrètes pour garantir l'équilibre des pouvoirs dans le domaine de l'information » a ajouté Henri Stiller, président de l'adbs.

Ce partenariat se concrétise par les adhésions croisées des deux associations et la préparation d'événements communs à partir du deuxième semestre 2025, avec un avant-goût avec la participation du gf2i à la journée des adhérents adbs du 23 mai 2025.

LE gf2i PARTENAIRE DU PROJET LEGAL DATA SPACE

Le projet Legal Data Space (LDS) porté principalement par l'[Institut Français d'Information Juridique](#) qui a pour objet de fédérer l'écosystème juridique français autour d'un espace de données souverain, sécurisé et conforme aux réglementations européennes. Le LDS vise à codévelopper une infrastructure mutualisée pour le traitement et le partage des données juridiques publiques et privées afin de permettre aux acteurs du droit :

- ◆ d'échanger des données de façon efficace et sécurisée, à moindre coût
- ◆ de développer des solutions d'IA adaptés aux cas d'usage des acteurs du droit
- ◆ de constituer des agents IA autour des Legal Operations (contract management, equity management, corporate, compliance).

Sans être partenaire opérationnel, le gf2i a décidé d'apporter son soutien à la création de ce consortium qui fait désormais l'objet d'un financement par la BPI.

Ce projet est en cours de mise en place et son déploiement s'amorcera en 2025.

RAPPROCHEMENT DU gf2i ET D'OPENDATA FRANCE

De premiers contacts ont été repris en fin d'année avec l'association [Opendata France](#) pour réfléchir à pistes de réflexions conjointes, tant sur les plans opérationnels que stratégiques. La concrétisation de cette ambition est l'un des axes forts de 2025.

SOUTIEN AU MASTER VeCis DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

L'Université de Lille est un établissement supérieur d'enseignement et de recherche qui, par l'intermédiaire de son département « Sciences de l'Information et du Document » délivre un diplôme de Master 2 parcours « Veille et Communication de l'Information Stratégique » - VeCis - dont la responsabilité est assurée par le professeur [Stéphane CHAUDIRON](#).

Le gf2i renouvelle son soutien à l'édition 2025 du VeilleLab organisé par le Master VeCis avec l'intervention le 26 mars 2025 de [Philippe MASSERON](#), Directeur général du gf2i, sur le thème « Veille et droit d'auteur à l'ère de l'IA générative ».

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AEGE

Depuis 2023, le gf2i et l'**AEGE** – Association de l'École de Guerre Économique – ont mis en place un partenariat destiné à sensibiliser les étudiants de l'EGE aux enjeux stratégiques, techniques et politiques des données et de l'information numérique professionnelle.

Ce partenariat concrétise l'indispensable collaboration entre le monde académique et l'écosystème du numérique et de la donnée en apportant aux étudiants de nouvelles perspectives.

Les membres de l'AEGE et étudiants sont régulièrement invités à compléter leurs apprentissages par une participation active aux réflexions menées au sein des ateliers thématiques du gf2i, lequel est amené à coorganiser avec l'AEGE des événements mobilisateurs à l'instar du colloque sur l'intelligence économique, le 8 avril 2024. Cet événement, qui a réuni plus de 800 personnes sur une journée autour d'intervenants renommés du monde de l'Intelligence économique, visait à marquer les anniversaires des rapports **MARTRE** et **CARAYON**, les « pères fondateurs » de l'intelligence économique française.

DR
DR
DR
DR
DR

FINANCIER - EXERCICE 2024

3

Les comptes présentés ont été établis par DSC Audit pour le compte de la plateforme Captain Compta (qui a remplacé le cabinet AXIS à partir de l'exercice 2023) en application des dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ils couvrent l'exercice 2024 courant du 1er janvier au 31 décembre et présentent un bilan établi à 223 320 € (221 724 € en 2023, soit une quasi-stabilité [+ 0,7%]).

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués, conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- ◆ Continuité de l'activité,
- ◆ Permanence des méthodes,
- ◆ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le compte de résultat affiche un total des produits pour un montant de 149 691 €, soit une baisse de 35 % (230 817 € en 2023). Le total comptable des cotisations des membres est en baisse de 30 % par rapport à 2023 (143 K€ vs. 206 K€), en conséquence des départs constatés en 2023 et 2024 qui produisent pleinement leur effet sur l'exercice 2024 et ne sont que partiellement compensés par les nouvelles adhésions.

Les charges de l'année 2024 s'élèvent de leur côté à 156 897 € soit une baisse de 7,9 % par rapport à 2023 (170 387 €). Cette baisse résulte de la maîtrise des dépenses malgré l'accroissement des activités en présentiel et des frais afférents dans les charges (réceptions, prestations de services).

Les salaires et charges de personnels sont en progression programmée (5 %) compte tenu de la présence d'un alternant jusqu'en août 2024, puis du recrutement d'un directeur général à mi-temps (entré en fonction le 1er octobre 2024). Les indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes, l'engagement étant non significatif au 31 décembre 2024.

Le résultat de l'exercice 2024 présente un solde négatif s'élevant à 7 206 €, en ligne avec l'investissement décidé en cours d'exercice (directeur général) pour renforcer l'action de l'association.

On soulignera la stabilité des disponibilités de l'association : 161 325 € au 31/12/2024 contre 162 575 € au 31/12/2023 (- 0,7%). Sur l'exercice 2024, le gf2i n'a pas eu à toucher à sa réserve stratégique (74,2 K€).

La santé financière de l'association apparaît satisfaisante, mais à surveiller, en raison de l'attrition du nombre d'adhérent constatée au cours des derniers exercices et qui n'est que partiellement compensée. En outre, il convient d'être vigilant en présence d'un financement mono-sourcé (cotisations des membres).

Le trésorier de l'association,

Yann MAHÉ



OBJETIFS

ET PERSPECTIVES POUR 2025

4

Les ambitions pour 2025 sont claires : **renforcer l'influence du gf2i, élargir le réseau et défendre la qualité de l'information**. Ces objectifs sont accompagnés d'une réorientation stratégique sur la valorisation (pas seulement financière) de l'information qui a ouvert le chantier d'une réflexion sur la dénomination du gf2i, **réflexion sur un renommage** qui sera étendue et menée au second semestre 2025.

4.1

Renforcer l'influence du gf2i

PAR UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL

En 2025, le gf2i fait une priorité accrue de son engagement dans le dialogue institutionnel et entend l'accélérer pour la défense de la qualité de l'information dans le contexte d'intenses mutations que nous connaissons.

Association qui ne défend pas d'intérêts catégoriels, le gf2i n'a pas pour objectif de mener des actions de lobbying au profit de telle ou telle profession. Néanmoins, parce qu'il est un lieu (une enceinte) de réflexion, d'éclairage pour l'avenir, de recherche et d'élaboration de solutions qui réunit des acteurs publics et privés de différents univers, il entend accroître son travail d'influence et d'orientation auprès de l'ensemble des acteurs européens ou nationaux concernés, en particulier les régulateurs.

Il s'agira aussi bien de :

- sensibiliser à leur responsabilité dans la diffusion de la data des acteurs publics impliqués dans la donnée,
- mener des actions communes avec les organismes professionnels impliqués dans les débats d'avenir (IA, accès aux données, valorisation, etc.),
- contribuer au rééquilibrage entre acteurs dans certains secteurs où l'ouverture des données publiques a donné lieu à des dérapages impliquant les producteurs de données (secteur juridique, par exemple),
- s'engager dans la pérennisation des acteurs privés du secteur de l'édition face à la déstabilisation opérée par le secteur de la recherche.

Les premiers mois de l'année montrent la pertinence de ces objectifs avec un nombre croissant d'engagements présentement en cours. On citera notamment pour illustrer ce début d'année :

◆ **Les lignes directrices du CEPD (Comité européen de la protection des données) sur la pseudonymisation** : En janvier 2025, le CEPD a mis en consultation publique un [projet de lignes directrices](#) sur la pseudonymisation, avec pour objet de clarifier cette notion et la manière de la mettre en œuvre. Dans sa [contribution](#), le gf2i a souligné que les nombreuses mesures techniques et garanties imposées par ces lignes directrices à la procédure de pseudonymisation sont susceptibles de créer un risque de confusion avec l'anonymisation, en contrariété avec les objectifs affichés.

◆ **Le chantier de l'open data des décisions de justice** : début avril, le gf2i a été auditionné par le groupe de travail de la Cour de cassation mis en place par le garde des Sceaux pour réfléchir à l'évolution de l'open data des décisions de justice. Cette audition a été suivie d'une prise de position écrite disponible sur Amico et des échanges se sont poursuivis avec le groupe de travail. Ses conclusions doivent être connues au début de l'été.

- ◆ **Le projet de loi de simplification de la vie économique :** le bureau du gf2i s'est mobilisé dès la fin sur ce texte actuellement en discussion à l'Assemblée nationale. Le très vaste champ de ce texte avait en effet donné lieu au dépôt de nombreux amendements, notamment en relation avec le secteur de la recherche.
- ◆ **Les suites de l'affaire Doctrine :** le volet contentieux du dossier Doctrine a connu une évolution importante avec l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 7 mai qui a condamné les actes de concurrence déloyale commis à l'encontre des sociétés Éditions Dalloz, Lexbase, LexisNexis, Lextenso et Lamy Liaisons.
- ◆ Dans le cadre de son action pour obtenir des acteurs institutionnels (Cour de cassation et Conseil d'État) la stricte mise à niveau des réutilisateurs avec le retrait des décisions illégalement collectées par Doctrine, le gf2i a alerté le président du groupe de travail de la Cour de cassation sur l'évolution de l'open data des décisions de justice ainsi que la CNIL dont le rôle pourrait être déterminant.
- ◆ **La nouvelle mission du CSPLA** sur la question de la loi applicable, en vertu des règles du droit international privé, à l'entraînement des modèles d'IA commercialisés dans l'Union européenne.

4.2

Élargir le réseau du gf2i

PAR LA PROSPECTION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le gf2i a initié sa stratégie de prospection dès 2023 en déployant un système de gestion de la relation client (CRM). Cet outil a été crucial pour établir et gérer les contacts, envoyer des newsletters, et suivre les interactions avec les membres, prospects et partenaires du gf2i. Grâce à ce système, il est désormais plus aisé d'identifier les entités non-membres qui manifestent de l'intérêt pour les travaux et événements du gf2i, tout en maintenant un contact régulier avec elles. Une grande campagne d'emailing ciblée est prévue dans les prochains mois pour le recrutement 2026.

En parallèle, le gf2i continue à renforcer sa présence sur LinkedIn avec des publications quotidiennes, ce qui contribue à accroître sa notoriété. Cette visibilité accrue est le résultat des publications des membres, des prises de position officielles du gf2i, et de l'ouverture de certains événements à des non-membres.

De plus, les membres du bureau, en collaboration avec les partenaires du gf2i, vont poursuivre leurs efforts pour participer à des

conférences et événements majeurs dans les domaines de la data, de la veille, de la diffusion de la connaissance et de l'intelligence artificielle. Un exemple notable de cette stratégie est la participation du gf2i au salon I-Expo, qui a permis de recruter un nombre significatif de nouveaux membres.

PAR LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS, PAR EXEMPLE À L'OCCASION DE PRISES DE POSITION.

Le récent partenariat avec l'**adbs** commence seulement à se déployer et va s'étoffer dans les prochains mois avec des événements en préparation (ateliers communs, formations croisées, prises de position, etc.).

D'autres partenariats sont à construire et l'actualité en donne souvent la matière et l'opportunité. On en donnera deux exemples.

Les premiers échanges avec **OpenData France** se poursuivent en 2025 avec une présentation du gf2i aux membres d'OpenData France programmée le 10 juin 2025 et la perspective de travaux et d'événements communs dans la continuité.

La mobilisation sur le projet de loi sur la simplification de la vie économique a été l'occasion de reprendre des contacts avec le **consortium Couperin** qui doivent donner lieu à la tenue d'un atelier commun courant juin.

De même, les récentes déclarations du député [Paul MIDY](#) quant à son intention de proposer de légiférer en faveur la **pseudonymisation des données des dirigeants d'entreprise** en accès public ont conduit le gf2i à proposer à la [FIGEC](#) une prise de contact auprès de ce député pour l'alerter sur la complexité de ce sujet susceptible d'entrer en conflit avec différentes réglementation européenne et nationale.

PAR LA DIVERSIFICATION DES SERVICES FOURNIS AUX MEMBRES

Le programme événementiel de 2024-2025 a déjà révélé cette direction (Rencontres avec les régulateurs, Décryptage spécial Big Data & IA, Entretiens vidéo en partenariat avec Cairn.info et Archimag), ainsi que les partenariats nouveaux qui ont notamment pour objectif d'ouvrir le gf2i vers de nouveaux acteurs de l'information et de la donnée.

Les échanges avec l'**adbs** portent par exemple sur la construction d'une offre de formations coconstruite et la création d'un événement commun en début de quatrième trimestre 2025.

Une réflexion est également en cours pour offrir de nouvelles fonctionnalités autour de la veille gf2i Insights et lui apporter une nouvelle dimension plus opérationnelle.

Enfin, le dynamique des Ateliers gf2i reste un projet constant avec la relance en préparation de l'atelier sur l'Économie des données de santé et la réflexion autour du lancement d'éventuels nouveaux ateliers.

4.3

Défendre la qualité de l'information

PAR UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LE DIALOGUE INSTITUTIONNEL

La défense de la qualité de l'information se manifeste dans les **prises de positions** du gf2i (travaux autour de l'open data, des données juridiques, dans nombre des **événements** évoqués (Rencontres François Gèze, Entretiens vidéo, tables rondes I-Expo, Forum, etc.) dans les **partenariats** et, bien entendu, dans les **travaux de ateliers gf2i**, qu'il s'agisse de partages et retours d'expérience ou de prises de connaissances de nouveaux outils ou nouvelles pratiques.

La programmation du second semestre reprendra cette thématique et l'on peut d'ores et déjà citer la participation du gf2i à la Biennale du numérique de l'[ENSSIB](#) qui sera consacrée à la gouvernance des données les 17 et 18 novembre 2025.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE 2025

Date	Événement	Objet	Format	Observations	Intervenants
10/01/2025	Ateliers	Réunion des animateurs : programmation 2025			
16/01/2025	Atelier Analyse de l'information stratégique et Evaluation des risques	Et si on expérimentait ensemble l'IA générative ?			Animateurs
16/01/2024	Vœux 2025 et remise de trophée		Présentiel		
21/01/2025	Data & Business Day	La nécessaire création d'un marché de la donnée BtoB pour alimenter des IA avec des données de qualité et conformes	Présentiel (Cap Digital)	En partenariat avec FNPS et Cap Digital	Voir invitation
24/02/2025	Entretien vidéo	Pourquoi et comment réguler l'IA ?	Diffusion directe sur Cairn.info + Replay	En partenariat avec Cairn.info	Alexandra BENSAMOUN, Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris-Saclay, membre du Comité interministériel de l'intelligence artificielle et du CSPLA
26/02/2025	Décryptage	Analyse de risques juridiques et opérationnels de l'encadrement des SIA	Distanciel		France CHARRUYER, avocate, vice-présidente du gf2i Jean-Michel LOUBES, directeur de recherche à l'INRIA
19-20/03/2024	Salon I-Expo	Stand	Présentiel		Équipe gf2i
19/03/2025	Salon I-Expo	Table ronde "Veille, presse et droit d'auteur face à l'IA"	Présentiel		Voir invitation
20/03/2025	Salon I-Expo	Atelier ouverture des données : structuration du marché de la donnée pour les services d'IA : rôle des data spaces	Présentiel		Animateurs
20/03/2025	Salon I-Expo	Atelier IA et Science ouverte : IA et édition scientifique : la grande accélération	Présentiel		Animateurs
28/03/2025	Rencontres François GEZE	Edition scientifique et IA	Présentiel (Sénat)	En partenariat avec SNE FNPS	Voir invitation
03/04/2025	Atelier Analyse de l'information stratégique et Evaluation des risques	Retour sur I-Expo : copyright et IA, impact sur nos systèmes de veille	Hybride		Animateurs
17/04/25	Entretien vidéo	IA générative et mésinformation : analyse et recommandations	Diffusion directe sur Cairn.info + Replay	En partenariat avec Cairn.info	Nicolas CURIEN, membre fondateur de l'Académie des technologies, professeur émérite du CNAM, animation Clémence JOST (Archimag)
29/04/2025	Décryptage	Décisions des tribunaux judiciaires : la fin de l'open data ?	Distanciel		Denis BERTHAULT et Frédéric CANTAT, animateurs de l'atelier « ouverture des données publiques et privées »,
13/05/2025	Rencontres avec les régulateurs	Rencontre avec la CADA	Distanciel		Laetitia GUILLOTEAU, rapporteure générale et Jeanne MENEMENIS, rapporteure générale adjointe de la CADA, animation Antoine PETEL
28/05/2025	Atelier IA et science ouverte	Analysis of the French debate on open science: challenges and opportunities	Distanciel	Intervention dans le cadre Open Divide Series de la Saarland University and State Library	Yann MAHÉ et Thomas PARISOT, animateurs de l'atelier
05/06/2025	Atelier Analyse de l'information stratégique et Evaluation des risques	Thématique à préciser autour de l'IA et du deep search	Distanciel		Animateurs
10/06/2025	Webinaire Opendata France	Présentation mission et activités gf2i	Distanciel		Denis BERTHAULT et Thomas PARISOT
17/06/2025	Forum / Assemblée générale	Data & IA : comment créer de la valeur autrement ?	Présentiel		Voir invitation
08/07/2025	Atelier gf2i / Couperin	Mobilisation de l'IA dans les universités	Distanciel		
à déterminer	Ateliers	Réunion des animateurs : programmation 2e semestre 2025	Distanciel		
01/10/2025	Événement gf2i / adbs	Mobilisation de l'IA dans les universités	Distanciel		
17-18/11/2025	Biennale du numérique - ENSSIB	La gouvernance des données	Présentiel (Lyon)		programmation en cours
à déterminer	Rencontres avec les régulateurs	Rencontre avec l'ARCOM	Distanciel		
à déterminer	Décryptage	Structuration des corpus de données - traitement des fonds éditoriaux (à préciser)	Distanciel		Sarah MOULIN, directrice de projets (ISAKO), Pauline REBENA (ISAKO)
à déterminer	Décryptage	Shadow AI et enjeux de cybersécurité et de gouvernance de la donnée	Distanciel		France CHARRUYER, avocate, vice-présidente du gf2i

E
P
I
U
O
L
L

DU gf2i



5

Depuis octobre 2024, les actions de l'association sont désormais coordonnées et portées par notre **nouveau Directeur Général**, Philippe MASSERON, spécialiste du droit des technologies et droit d'auteur, chargé d'appuyer l'élaboration et la diffusion des travaux de notre association sur les technologies de la connaissance et de la donnée.

Bureau :

- ◆ Président : Thomas PARISOT, Cairn.info
- ◆ Vice-Président : Denis BERTHAULT, LexisNexis
- ◆ Trésorier : Yann MAHE, MyScienceWork
- ◆ Secrétaire Général : Antoine RAULIN, BvDIM
- ◆ Vice-Secrétaire Général : Mathieu ANDRO, Réseau de veille des Services du Premier Ministre

Équipe permanente :

- ◆ Philippe MASSERON, Directeur Général
- ◆ Raphaële BRICHET CHIGIONI, office manager

